



66^{ème} CONGRES DEPARTEMENTAL

Le Samedi 20 novembre 2021

Rédacteurs : Alain ORTHALA / Armand SALTRE





Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal
Comité régional Auvergne - Rhône-Alpes
Comité Départemental de l'Isère

Maison départementale des Sports 7, rue de l'industrie. 38320 Eybens

66^{ème} Congrès départemental de l'Isère
du 20 novembre 2021

BUREAU DIRECTEUR

Président :	M. Alain ORTHALA
Vice- Président et Secrétaire Général	M. Armand SALTRE
Vice- Président et Trésorier adjoint	M. Patrick FEVRIER
Secrétaire Adjointe	Mme Yvette BARRAL
Trésorier Général	M. Didier BOUGARDIER

MEMBRES du COMITE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL

Mmes Pierrette MILAZZOTTO – Christine MONIN - Nicole TRIVES
Ms Xavier BARROS – Guy CAJON – René EVRARD – Luis ROJAS – Jean Michel ROMUALD –
Philippe THIVOZ - Jean-Claude TIVOLIER

PRESIDENTS de Secteur NON ELUS au COMITE DEPARTEMENTAL

M Alain BOUVIER (secteur 4) – Mme Anick TOURNON (secteur 5)

VERIFICATEURS AUX COMPTES

Mme THIVOZ Véronique (secteur 3) – M DUBUS Christophe (secteur 4)

COMMISSION de SURVEILLANCE des OPERATIONS ELECTORALES

Mrs Patrick DI FAZIO (Secteur 4) – Jean Claude PERRIN (Secteur 4) – Christian LANG (Secteur 4)



Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal
Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes
Comité Départemental de l'Isère

Maison départementale des Sports 7, rue de l'industrie - 38320 Eybens

N/Réf. : AS/AO – Co-21/12

Objet : 66^{ème} Congrès Départemental

Mesdames, Messieurs les
Présidents de Club

Eybens, le 8/10/2021

Madame, Monsieur le Président,

Vous êtes convié(e) à assister au 66^{ème} Congrès Départemental qui tiendra ses assises le :

- SAMEDI 20 NOVEMBRE 2021 à la salle des Fêtes de St JUST de CLAIX

Compte tenu des contraintes sanitaires, un filtrage sera effectué à l'entrée de la salle en vue d'une part de contrôler votre pass sanitaire et d'autre part de vérifier le port du masque qui est obligatoire à l'intérieur. En fonction des mesures sanitaires en vigueur le 20/11, le dispositif pourrait être allégé.

ORDRE du JOUR

- Après pointage des Clubs et obtention du quorum :
 - Minute de silence en souvenir de nos amis(es) disparus
 - Ouverture du 66^{ème} Congrès Départemental par Mr le Président du Comité de l'Isère
 - Le mot de bienvenue du Président du club de St Just de Claix
 - Accueil de Mme la Présidente du secteur 2
 - Allocution des personnalités en fonction de leur disponibilité
 - Adoption du PV du 65^{ème} Congrès Départemental
 - Allocution de Mr le Président du Comité Départemental de l'Isère
 - Rapport moral présenté par Mr le Secrétaire Général
 - Rapport financier présenté par Mr le Trésorier Général
 - Rapport des vérificateurs aux comptes
 - Désignation de deux nouveaux vérificateurs aux comptes pour la mandature 2023/2024
 - Transfert du Siège / Modification des Statuts du Comité de l'Isère
 - Cérémonie de remise des récompenses et médailles
 - Rapport des Commissions
 - Nouveautés et perspectives 2022
 - Questions diverses
 - Clôture du 66^{ème} Congrès Départemental

En outre, nous vous informons que seules les questions diverses reçues par écrit, seront prises en considération. Elles devront être adressées **avant le 8 Novembre 2021 à** M. ORTHALA Alain, Président du Comité de l'Isère de Pétanque – 17 A Chemin du Perrin -38110 MONTAGNIEU.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les plus cordiales.

Le Président du CD 38
Alain ORTHALA

P.J. : Procuration + Mode d'emploi procuration

Le Mot du Président de St Just de Claix

Christophe BOUCHET remercie tout d'abord la municipalité de lui avoir facilité la tâche en cette période compliquée de pandémie, mais aussi Mme la Présidente du Secteur 2 qui lui a fait confiance pour organiser ce Congrès.

Enfin, il exprime ses remerciements à M. le Maire de St Just de Claix qui est à son écoute et qui est un soutien précieux pour faire avancer son club.

Le Mot de la Présidente du Secteur 2

Yvette BARRAL est heureuse d'accueillir le gratin des dirigeants Isérois dans son Secteur qui est composé de 17 clubs.

A l'image du club de St Just de Claix, tous les clubs de son secteur sont dynamiques et peuvent compter sur le soutien de leur municipalité pour la mise à disposition des infrastructures locales, ce qui permet d'organiser en toute sérénité des rassemblements tels que le Congrès Départemental ou des Championnats.

Enfin elle remercie personnellement le Président Christophe BOUCHET ainsi que tous ses bénévoles pour leur implication sans faille lors de ce Congrès.

Allocution de M Joël O'BATON Maire de St Just de Claix

M. le Maire souhaite à tous la bienvenue dans sa belle ville de St Just de Claix, forte de 1500 habitants.

Il exprime tous ses remerciements au Comité de l'Isère, ainsi qu'aux bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour proposer une animation de qualité.

Il évoque ensuite le dynamisme de sa ville et notamment le Groupe St Jean, les autocars Peyraud, la coopérative agricole et encore beaucoup d'autres entreprises ou commerçants.

St Just de Claix est un bassin de vie qui permet de tisser un lien social, avec ses 20 associations qui sont très actives.

Le bénévolat devient de plus en plus difficile, néanmoins Mr le Maire s'efforce d'être toujours à l'écoute des clubs et de les soutenir.

Il évoque également les projets du club de la Pétanque St Justoise auquel il compte bien apporter son soutien et contribuer à la réalisation des objectifs en cours.

Allocution de M Bernard PERAZIO Vice Président du Conseil départemental

Mr PERAZIO remercie le Comité Départemental d'avoir décidé de faire étape à St Just de Claix.

Sa représentation très forte ce jour avec des dirigeants motivés, se manifeste par un travail remarquable auprès des jeunes, mais aussi une forte activité afin de consolider le lien social, en dépit des contraintes sanitaires.

La Pétanque c'est un sport Français avec 300 000 licenciés qui peut amener beaucoup de satisfactions et de convivialité ; c'est aussi de la concentration, un jeu d'équipe et le partage de l'amitié.

On a besoin de vos dirigeants et je suis prêt en qualité d'homme de terrain à vous accompagner dans vos démarches.

Concernant le projet de terrain de St Just de Claix, j'espère que cela va se concrétiser.

Merci pour le travail que vous réalisez.

J'ai beaucoup apprécié votre bon accueil et l'excellente tenue de vos débats.

OUVERTURE du 66ème CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

M le Président du Comité Départemental souhaite la bienvenue à l'ensemble des Congressistes.

M le Président présente les nouveaux Présidents de Clubs.

Bienvenue aux 10 nouveaux Présidents

Secteur 2

BERTI Xavier

Secteur 3

BARROS Xavier

COSNUAU Vincent BUVIN

Secteur 4

DUCA Jean Michel

ALONGI Vincent PPC

Secteur 5

BETOUILLE Philippe ESSM

BOIREAU Nicole SAVANE

Bienvenue aux nouveaux clubs :

Secteur 3

JULIEN Laurent ST ROMAIN DE JALIONAS

GRANGEOT Jérôme BELLEGARDE POUSSIEU

3 clubs ont cessé leurs activités

Navis Echirolles (0410) – Péage de Vizille (0427) – Uriage (0525)

78 clubs en 2021 et 77 clubs en 2022.

Le contrôle fait apparaître que 76 clubs sur 77 sont présents ou représentés.

Le quorum étant largement atteint, M le Président du Comité de l'Isère déclare ce 66^{ème} Congrès ouvert.

M. le Président fait observer une minute de silence à l'intention des licenciés et des êtres chers qui nous ont quittés cette année. Il rend également hommage aux dirigeants et joueurs disparus qui par leurs actions ont contribué au développement de notre sport.

APPROBATION du PROCÈS – VERBAL du 65^{ème} CONGRÈS

Tous les clubs ont reçu en temps utile le P.V du 65^{ème} Congrès Départemental qui s'est déroulé le 13 février 2021

Aucune autre observation n'est formulée ; le P.V. est adopté à l'unanimité.

ASSOCIATIONS REPRÉSENTÉES

Secteur 2 : 17 sur 17	Secteur 3 : 27 sur 27	Secteur 5 : 13 sur 13
VOREPPE	ST CLAIR DU RHONE	DOMENE
VINAY	BEAUREPAIRE	GIERES
TULLINS	ST MAURICE L'EXIL	PERI
ST SIMEON DE BRESSIEUX	VIENNE	ESSM
RIVES	MOIDIEU	VILLARD BONNOT
MOIRANS	ROUSSILLON	CHALIMBAUD
ST ROMANS	SALAISE SUR SANNE	MEYLAN
ST EGREVE	JMPP BEAUREPAIRE	ALLEVARD
NOYAREY	LES ABRETS	CROLLES
ST JUST DE CLAIX	PONT DE BEAUVOISIN	BAJATIERE
HAUTE GALAURE	BOURGOIN JALLIEU	SAVANE
PETANQUE DU LAC	RUY	ILE VERTE
CHATTE	ST QUENTIN FALLAVIER	GRENOBLE BOULES 38
ST MARCELLIN	FRONTONAS	
POLIENAS	LA VERPILLIERE	
PETANQUE DU ROSIER	ST CLAIR DE LA TOUR	
CHIRENS	ROCHE	
	L'ISLE D'ABEAU	
	LA REP DOMARIN	
Secteur 4 : 19 sur 20	VAL D'AINAN	
ABIMPC	NIVOLAS	
CLAIX	DIEMOZ	
FONTAINE	BUVIN	
VERCORS	VAL D'AMBY	
SEYSSINS	MAUBEC	
AL ECHIROLLES	ST ROMAIN DE JALIONAS	
LA MOTTE D'AVEILLANS	BELLEGARDE POUSSIEU	
LES DEUX ALPES		
ALPES D'HUEZ		
VIZILLE		
PCPS ECHIROLLES		
SASSENAGE		
VARCES		
PLATEAU DU VERCORS		
BRESSON		
LA LUIRE		
JARRIE		
EYBENS		
PPC		
ROMANCHE		

CLUB NON REPRESENTE
EYBENS (0433)

Allocution du Président du Comité de l'Isère

M le Maire de St Just de Claix
Mmes et Ms les Membres du Comité de l'Isère
Mesdames, Messieurs les Présidents de Secteurs et Clubs
Mesdames, Messieurs et Chers Amis

Bienvenue à St Just de Claix pour ces retrouvailles après de longs mois de confinement ou d'interruption de nos activités.

Nous pensions faire un Congrès en présentiel sans autre obligation que le Pass sanitaire mais le Préfet de l'Isère a décidé le retour du port du masque obligatoire et nous allons à nouveau accepter cette contrainte, nous en avons l'habitude et si c'est pour le bien de tous avec un rapide retour à une situation normale alors « go ».

Pour commencer, je remercie vivement le club de St Just de Claix avec son Président Christophe BOUCHET et son équipe pour l'implication dans l'organisation de ce Congrès départemental sans oublier la Présidente du Secteur 2 Yvette BARRAL qui a fait l'intermédiaire depuis le début avec le Comité et bien évidemment la Municipalité qui mets ses installations et matériels à notre disposition pour faire un Congrès 2021 de qualité.

Le dernier congrès s'est déroulé par des échanges de dossiers et une validation par voie électronique et un grand merci aux clubs qui ont joué le jeu car ce n'était pas évident mais le manque d'échanges et d'information s'est fait sentir au cours de la saison sportive.

Encore cette année, vous avez reçu préalablement la majorité des comptes-rendus des commissions ainsi que le PV du dernier Congrès qui reprend tous les points validés en février.

Je vous solliciterais au fur et à mesure dans l'après-midi pour validation mais vous n'échapperez pas aux traditionnels rapports moral et financier dispensés par mon Secrétaire général et Trésorier général.

Outre les récompenses et mises à l'honneur, vous aurez des informations importantes dont une qui est tombée ce jeudi en provenance de la FFPJP qui va impliquer tous les clubs en ce début de saison.

Malgré le COVID19 et ses conséquences, la perte de licences est restée acceptable et conforme à nos prévisions grâce à l'excellent travail d'une grande majorité des clubs.

Avec la reprise annoncée, nous espérons revenir à des chiffres plus en adéquation avec nos effectifs passés.

La FFPJP avec laquelle nous étions en contact permanent a œuvré pour faire des championnats de France en cette année difficile et même s'il n'y en a eu que sept, cela a permis à tous les clubs de pouvoir reprendre la compétition et j'en profite pour remercier les clubs qui ont fait l'effort de les organiser au niveau départemental dans le contexte compliqué de juin et juillet.

Notre objectif prioritaire était d'organiser la Coupe de France et les Championnats des clubs et nous l'avons fait.

Pour la Coupe de France, 53 clubs ont participé et grâce au report de l'édition 2020/2021, nous avons eu 11 clubs au 1^{er} tour régional. A ce jour, il reste 4 équipes pour le 3^{ème} tour régional.

Pour les CDC, nous avons, comme chaque année, bloqué les inscriptions à une date fixe n'obligeant aucun club, en les mettant en garde pour que leurs inscriptions soient conformes à l'état de leurs licenciés et prévenant de l'application du règlement qui était joint.

Les tirages ont été transmis le 20 juin pour le CDC vétérans et le 12 juillet pour les CDC Open et féminin.

Dans ces mêmes mêls, il était encore précisé les conséquences des forfaits après tirage des rencontres,

Courant août, nous avons fait une enquête pour connaître si nous devions organiser ces CDC et une écrasante majorité a décidé le maintien (217 voix pour et 33 contre).

Le 28 août, les membres de la Commission se sont réunis toute la journée pour faire le point, pour appeler les clubs ayant répondu négativement et aussi appeler des clubs pour trouver des organisateurs suite aux défections.

Pour votre information, la presque totalité des clubs ont alors répondu qu'ils participeraient quand nous avons évoqué les amendes encourues même si certains sont revenus en arrière dès le lundi suivant.

Nous avons envoyé les amendes réduites de 50% début novembre aux clubs concernés et je ne vous fais pas état dans le détail des appels téléphoniques ou courriers reçus.

Bien que nous n'appliquions simplement que le Règlement et que ces clubs en étaient avisés, nous sommes accusés de mettre en péril ces clubs car ils n'ont pas eu d'activités, de ne penser qu'au fric et même parfois avec des propos malveillants mettant en cause notre Commission administrative, 5 mois pour faire une licence entraînant un forfait, vous jugerez par vous-même et je peux vous assurer que Christine et Guy ont apprécié à sa juste valeur !!!

Comment on fait les clubs qui ont participé et payé les boissons, les repas, les déplacements sans avoir eu aussi de rentrée d'argent ?

Ces clubs ont-ils pensé aux joueurs qui avaient pris leur disposition pour pouvoir jouer et ont été contraint de rester chez eux ?

Ces clubs ont-ils pensé aux clubs qui avaient pris leur disposition pour recevoir des poules complètes et ont été dépourvus le jour de la rencontre ?

Que penser des clubs arguant du manque de joueurs alors qu'ils possèdent un nombre suffisant de joueurs pour aller dans les nationaux ou concours sauvages ?

Je remercie tous les clubs qui ont organisés les rencontres et bien sûr tous les participants bien que dans certains lieux les consignes sanitaires n'ont pas été respectés avec le danger que les forces de l'ordre n'interviennent pour faire cesser la compétition.

Dans le même ordre, pendant le confinement, j'ai été alerté à plusieurs reprises que des clubs malgré l'interdiction ont ouvert leurs clubs notamment leur bar mais dans ce cas, je n'ai aucun pouvoir mais j'ai rappelé à l'ordre tous les clubs.

Pour terminer, il a été très difficile d'octroyer les organisations des championnats 2022 car des clubs disposant des infrastructures nécessaires ont refusé donnant l'excuse ou le prétexte qu'il ne gagnait pas d'argent dans ces compétitions et qu'ils ne voulaient pas payer les arbitres.

A quoi sert un club qui n'organise rien ? Certains clubs sont plutôt un bar possédant des terrains au lieu d'être un club possédant des terrains avec une buvette à l'occasion des compétitions.

Peut être faudrait il faire l'inventaire de ces clubs et prendre des mesures.

Je suis moi-même Président de club et je n'ai jamais organisé une compétition à perte, même la finale CDC à 4 équipes de cette année à St Quentin Fallavier à ramener un résultat positif !!!

Pour 2022, nous repartirons sur les mêmes organisations des championnats de 2019.

Je voudrais aussi vous informer des récentes diffusions de la FFPJP qui nous impacteront en 2023 et nous aurons à réfléchir sur notre calendrier.

En effet, il est dans les tuyaux de

- Supprimer le tir de précision dans les championnats des clubs féminin
- Passer à 55 ans la catégorie vétéran pour être en conformité avec la CEP (Confédération Européenne de Pétanque)
- Créer une catégorie + 65 ans
- Organisation d'un championnat de France Triplette mixte
- Passage du Triplette masculin de 256 équipes à 128 équipes

Nous en saurons plus lors du Congrès fédéral de Janvier.

Avant de conclure, je voudrais remercier les Dirigeants de secteurs et de clubs pour le travail accompli, leur soutien du Comité et je les encourage à persévérer dans cette voie

Je voudrais aussi féliciter et remercier mes collègues du Comité qui s'investissent pour certains de façon quotidienne et ils se reconnaîtront.

A titre personnelle, l'année a été difficile et je remercie toutes les personnes qui ont manifesté leur soutien.

Restons dans l'optimisme et ayons la volonté

Dès maintenant, je profite pour vous souhaiter une bonne fin d'année et de joyeuses fêtes et vous donne rendez-vous le dimanche 16 janvier 2020 à Pont de Claix pour le traditionnel Challenge Lachaud et en tenue club

Je vous remercie de votre attention

Alain ORTHALA
Président Comité Isère Pétanque

Rapport moral du Secrétaire général

Monsieur le Maire,
Monsieur l'Adjoint aux Sports,
Monsieur le Président du Comité de l'Isère,
Mesdames, Messieurs les Membres du Comité de l'Isère,
Mesdames, Messieurs les Présidents de Secteur et de Club,
Mesdames, Messieurs,

Bonjour à tous et bienvenue dans cette magnifique salle des fêtes de St Just de Claix sans oublier tous nos remerciements pour l'accueil chaleureux, que nous a réservé le Président du club organisateur, Christophe BOUCHET.

Après le Congrès de l'an dernier qui s'est déroulé dans un contexte très particulier, nous voici à nouveau réuni en présentiel, pour partager quelques moments de bonheur.

Une nouvelle saison s'achève. Une saison hors-norme, stressante parfois décourageante, souvent déroutante, jalonnée de longs moments d'isolement, d'abattements, de faux espoirs.

Et pourtant...grâce à votre attachement à nos valeurs, vous avez réussi à mobiliser autour de vous et inciter les joueurs à reprendre une licence ; vous avez ainsi permis à nos clubs de survivre et de continuer à proposer une offre de la pratique de notre sport très appréciée.

Grace à votre fidélité et votre engagement, vous avez permis de ne pas rompre avec ce lien social qui nous est cher, et ainsi réussir à maintenir le cap dans la tempête.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres, je tiens à vous témoigner au nom du Comité de l'Isère toute notre gratitude, notre reconnaissance et nos remerciements les plus sincères.

Fin Mai, les boules confinées dans les sacoches sont ressorties pour le plus grand bonheur des pratiquants.

Les Clubs fermés, les terrains déserts ont retrouvé de la vie avec le retour partiel des compétitions et notamment des Championnats départementaux en Triplette et Doublette mixte, ainsi que la Coupe de France, la Coupe de l'Isère et les C.D.C.

Fin Juin, la crise sanitaire était toujours d'actualité, néanmoins malgré le contexte très compliqué, les clubs ont su s'adapter et être réactifs en organisant quelques concours et surtout les trois Nationaux prévus, conditionnés par la mise en place du protocole sanitaire.

La 1^{ère} édition des Nationaux Jeunes de Salaise sur Sanne et Moidieu ont connu un vif succès populaire et ont permis aux jeunes talents de se retrouver avec bonheur.

Enfin, le 2^{ème} National de l'Alpe d'Huez a accueilli 251 équipes avec un plateau royal.

Henri LACROIX, détenteur de 12 titres Mondiaux, associé à Simon CORTES et David BOERR, a fait honneur à son statut en s'imposant en Finale aux dépens de Steven CHAPELAN.

Pour clôturer ce chapitre, il convient de mentionner le bilan décevant des divers Championnats de France avec la plupart des équipes qui ne sont pas sorties des poules.

Un seul résultat encourageant acquis en Triplette du jeu Provençal, par la formation Giéroise de Thierry CHENAL associé à Laurent VIVENZA et Eric AMICO, qui a perdu en ¼ de Finale.

Nous abordons maintenant le chapitre crucial des effectifs :

4937 licenciés en 2019 ; 4807 licenciés en 2020, soit une perte modérée de 130 licenciés.

Ensuite, chute vertigineuse cette année 2021 avec 3762 adhérents et une perte record de 1045 éléments.

Les Seniors Masculin au nombre de 2944 enregistrent une perte de 831 licenciés.

Les Féminines limitent les dégâts avec 616 licenciées et une perte de 155 éléments.

Les Jeunes, déjà mal en point en 2020 avec une perte de 57 licenciés, n'échappent pas à la tendance. Seuls 202 Jeunes ont pris une licence en 2021, soit un abandon de 59 éléments.

En dépit des efforts soutenus des écoles de pétanque, la situation des jeunes se dégrade, toutefois les éducateurs ne manquent pas d'imagination et sont prêts à rebondir.

Notre situation est certes alarmante avec un taux de remplissage de 78,28 %, néanmoins nous conservons toujours la pole position en Rhône Alpes, en devançant le Rhône (3557 licenciés) et l'Ardèche (3530 licenciés).

Comme vous pouvez le deviner, cette perte de 1045 licenciés a des conséquences directes sur nos finances, mais le Comité a bien géré la situation et l'essentiel de nos projets ont pu se concrétiser avec en particulier l'achat d'un nouveau Siège à St MARTIN le VINOUX, qui s'avère être un outil indispensable pour nous permettre de travailler dans de bonnes conditions et d'accueillir prochainement l'emploi administratif que vous avez validé en 2018 à La Verpillière.

Deux clubs du Secteur 4, Navis et Péage de Vizille ainsi que le club d'Uriage (secteur 5) ont cessé leurs activités et ne sont plus affiliés. A cet effet, l'avis de dissolution du club doit être adressé à M. le Président du Comité dans les plus brefs délais, tandis que le solde des avoirs du club dissous, tel que défini lors de l'Assemblée Générale doit être transmis à un club proche.

Dans ce cas, les joueurs concernés peuvent alors muter gratuitement.

Concernant toutes les autres mutations, la FFPJP a décidé que celles-ci seront toutes payantes soit 30 € pour les mutations internes et 50 € pour les mutations externes.

Dès que le joueur ne figurera plus dans la base de données, c'est-à-dire à l'issue de la période de cinq ans sans licence, le joueur pourra à nouveau muter à titre gratuit.

Pour votre information, je vous précise qu'en 2020, 287 joueurs ont fait une mutation interne et 45 une mutation externe.

Un mouvement important que vous avez sans doute constaté, qui s'amplifie au fil des années.

A propos du tarif des licences, je vous rappelle qu'en 2021, le Comité a pris en charge l'augmentation de 2 € prévue pour le nouveau Siège de la FFPJP soit une somme de 7400 €, de même que la contribution de 4 € affectée à l'emploi administratif n'a pas été demandé.

Dans ce même esprit, nous vous avons offert la possibilité de vous inscrire à la Coupe de France à titre gratuit, d'où un record de participation avec 53 clubs en piste.

Pour la 1^{er} fois de notre histoire, nous avons obtenu la possibilité d'avoir six clubs qualifiés pour disputer le 1^{er} tour de zone, auquel se sont rajoutés les cinq clubs déjà qualifiés au titre de l'édition 2020 qui a été interrompue pour cause de crise sanitaire.

Nous espérons un beau cadeau de Noël pour les quatre clubs isérois, Salaise sur Sanne, JMPP Beaurepaire, Seyssins et St Romans qui sont encore en course, pour disputer le 3^{ème} tour régional, avec une date butoir fixée au 19 décembre.

Pour revenir au sujet qui vous préoccupe je vous confirme que le prix des licences 2022 ne subira aucune augmentation, mais on répercutera les 4 € (emploi Comité) et les 2 € (Siège FFPJP) soit : pour les Seniors = 38 € - pour les Juniors = 17 € et pour les Jeunes = 7 €.

Afin d'alléger considérablement l'ordre du jour, limité à nos obligations statutaires, mes collègues responsables de Commission n'auront pas la parole ou presque. Pour palier cela, ils ont établi des compte rendus qui vous ont été transmis récemment. Ils se feront un plaisir de répondre à vos questions, ainsi qu'à vos suggestions.

Malgré le contexte lié à la crise sanitaire, nous avons pu organiser sept visioconférences et quatre réunions du Comité Directeur en présentiel.

Il a fallu s'adapter et prendre des dispositions rapidement, mais dans l'ensemble nous avons bien géré la situation.

Les commissions ont joué un rôle déterminant et notamment la commission des championnats des clubs animée par René, qui a dû rechercher en urgence de nouveaux clubs organisateurs, du fait de la défaillance de certaines associations, pour des raisons diverses.

Un casse tête qui s'est finalement bien terminé grâce à la complicité de nombreux clubs qui se reconnaissent et que nous remercions pour leur précieux soutien.

Maintenant changement de décor, avec le traditionnel palmarès des Clubs =

Sur la plus haute marche du podium, figure l'indétrônable Pétanque Club de SEYSSINS avec 232 licenciés.

2^{ème} = Salaise : 132 adhérents

3^{ème} = Moidieu : 126 adhérents

4^{ème} = St Clair du Rhône : 118 adhérents

5^{ème} = Alpe d'Huez : 94 adhérents

6^{ème} = Pétanque Pont de Claix : 92 adhérents

7^{ème} = Rives : 91 adhérents

8^{ème} = Moirans : 88 adhérents

9^{ème} = Vinay : 86 adhérents

10^{ème} = Voreppe : 83 adhérents

Six clubs ont réussi à faire progresser leur effectif.

La palme revient à Madame SIMONATO Maryse, Présidente de la Pétanque du Rosier, qui a réussi à attirer 14 nouveaux licenciés, en passant de 22 à 36 adhérents.

Nous devons accueillir une invitée de marque en la personne de Véronique BAJOLLET, Vice Présidente de la FFPJP et membre du comité Régional AURA, mais elle a eu un empêchement au dernier moment.

- Elle devait nous parler entre autres sujets, de l'évolution des compétitions régionales.

En effet, suite au découpage des nouvelles régions, la fédération a imposé le regroupement des championnats régionaux Auvergne et Rhône Alpes, alors que jusqu'en 2019 on avait échappé à cette mesure et que ces deux entités disputaient des championnats distincts dit de ligue.

En 2022, les championnats régionaux se dérouleront donc indifféremment en Auvergne ou en Rhône Alpes, ce qui obligera les joueurs à faire de longs et coûteux déplacements.

Ces championnats seront basés sur 32 équipes et le Comité de l'Isère ne disposera plus que de trois équipes qualifiées dans chaque catégorie, au lieu de quatre précédemment.

Encore un nouveau challenge pour nos représentants, qui devront hausser leur niveau afin d'espérer obtenir leur billet, pour disputer les championnats de France.

- Le second volet concerne la nouvelle formule des championnats du comité territorial Rhône Alpes et plus précisément les CRC féminin et vétérans, qui sont actuellement constitués de deux groupes de six équipes et qui passeront à quatre groupes de six équipes en 2022.

Cette modification entraînera chaque année, la montée automatique des huit champions départementaux en CRC.

En ce qui nous concerne pour les montées en 2022, le verdict est tombé lors des finales CDC qui se sont déroulées le samedi six novembre à Echirolles.

Nos représentants à l'étage supérieur seront :

. **Seyssins en féminin** qui est venu à bout du Pétanque Pont de Claix et accède au CRC, néanmoins les Pontoises, sont aussi qualifiées, car le club de Riorges(42) qui devait les recevoir en match de barrage s'est désisté.

.**Salaise sur Sanne en open** qui s'est imposé avec aux commandes, son Président Philippe THIVOZ, face à la formation de Grenoble Boules 38 qui n'a pas démérité.

. Ensuite, Grenoble Boules 38 au jeu provençal qui a gagné son billet le dimanche sept novembre à St Quentin Fallavier à l'issue d'abord d'une demi finale disputée et gagnée contre le Président du Comité et ensuite un cavalier seul en finale face à St Just de Claix.

.Et enfin Gières en Vétérans gagne le match de barrage qui l'opposait à Moidieu et sera sans doute un sérieux client en régional, avec René AMICO, joueur le plus titré en Isère.

Bravo à ces cinq équipes qui montent en CRC avec beaucoup d'espoir et une grosse motivation.

Enfin, pour être complet, on retiendra que c'est Jean Claude MOLARD, le Président du Club de St Clair de la Tour qui a soulevé la Coupe de l'Isère à l'issue de la finale qui opposait son club au Pétanque Team 87, conduit par son président, Olivier FALCOZ.

Pour clore ce tour d'horizon, il me semble nécessaire de mettre à l'honneur, l'activité déployée par tous les membres du Comité durant cette période tourmentée et surtout la tâche immense accomplie par notre Président Alain ORTHALA, qui agit sur tous les fronts.

Vous avez sans doute apprécié sa ténacité à traquer les clubs afin qu'ils adhèrent au statut type de la Fédération. A ce jour, mission accomplie avec les 77 clubs qui ont fait retour du récépissé, délivré par la Préfecture.

Il a également négocié et effectué toutes les démarches nécessaires en vue de l'achat du nouveau Siège du Comité et ce ne fut pas simple.

En outre, il a repensé et conçu la configuration des locaux afin de les adapter en fonction de nos besoins.

Ensuite, il a réalisé à moindre frais, avec la précieuse aide de Patrick et Luis, l'essentiel des travaux de rénovation. Bravo et merci à tous les acteurs de cet ouvrage pérenne qui contraste singulièrement avec le siège exigu de la maison Départementale des Sports d'Eybens.

Nous avons ainsi pu tenir la première réunion du Comité Directeur le 26 Octobre dans un espace fonctionnel flambant neuf, avec une ambiance feutrée, appréciée par tous les participants.

L'année 2021 s'achève avec la perspective d'une 5^{ème} vague.

Cette situation qui perdure, engendre de l'impatience et de la frustration.

Malgré tout, il faut rester positif, on va avancer du mieux possible et surtout tous ensemble.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

En cette période de fin d'année, je vous présente ainsi qu'à vos familles mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets.

J'espère avoir répondu à votre attente et je vous remercie pour votre aimable attention.

Armand SALTRE

Secrétaire Général du Comité Isère Pétanque

Aucune remarque n'est formulée sur ce rapport, il est adopté à l'unanimité.



LES STATISTIQUES

- Situation licences 2021
- Evolution licences 2007 / 2021
- Evolution licences senior masculin 2007 / 2021
- Evolution licences senior féminin 2007 / 2021
- Evolution licences jeunes (B.M.C.J)
- Evolution par catégorie

ETAT DES LICENCES 2021

TOTAL	2020	4 807	2021	3 762	Evolution :	-1045
						-21,74%

	SENIORS MASCULINS			SENIORS FEMININES			TOTAL		
	2020	2021	Différ.	2020	2021	Différ.	2020	2021	Différ.
Secteur 2	804	631	-173	179	143	-36	983	774	-209
Secteur 3	1213	971	-242	298	236	-62	1511	1207	-304
Secteur 4	1160	916	-244	215	174	-41	1375	1090	-285
Secteur 5	598	426	-172	79	63	-16	677	489	-188
TOTAL	3775	2944	-831	771	616	-155	4546	3560	-986

	JEUNES		
	2020	2021	Différ.
Secteur 2	89	73	-16
Secteur 3	102	84	-18
Secteur 4	60	40	-20
Secteur 5	10	5	-5
TOTAL	261	202	-59

Détail des effectifs jeunes

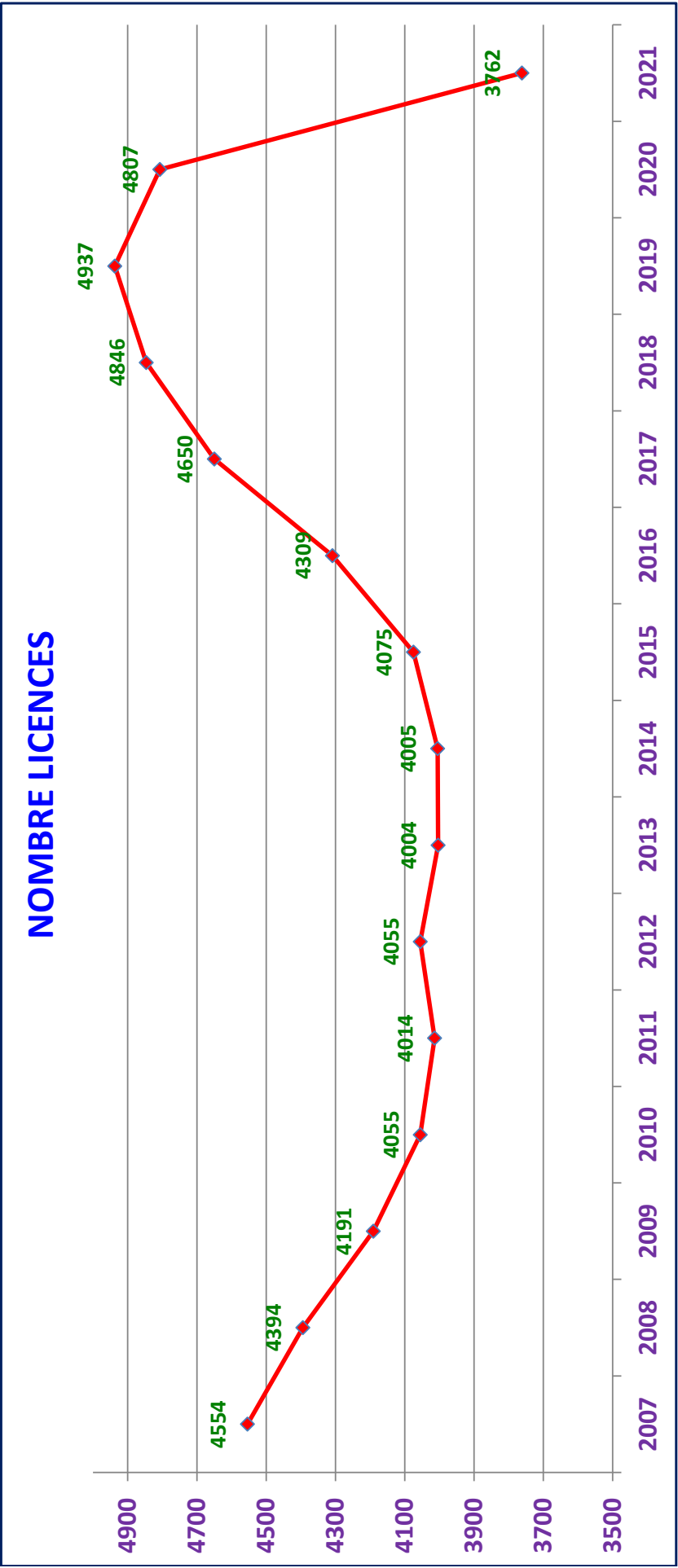
	Garçons	Filles	Evolution	
Juniors	33	9	-12	2
Cadets	54	15	-9	7
Minimes	55	10	-14	-9
Benjamins	22	4	-20	-4
Total	164	38	-55	-4

Evolution des effectifs des 10 dernières années

	Seniors masculins		Seniors Féminines		Jeunes		TOTAL	
2011	3190		552		272		4014	
2012	3210	0,63%	550	-0,36%	295	8,46%	4055	1,02%
2013	3138	-2,24%	606	10,18%	260	-11,86%	4004	-1,26%
2014	3158	0,64%	584	-3,63%	263	1,15%	4005	0,02%
2015	3248	2,85%	580	-0,68%	247	-6,08%	4075	1,75%
2016	3430	5,60%	607	4,66%	272	10,12%	4309	5,74%
2017	3685	7,43%	674	11,04%	291	6,99%	4650	7,91%
2018	3820	3,66%	705	4,60%	321	10,31%	4846	0,00%
2019	3873	1,39%	746	5,82%	318	-0,93%	4937	1,88%
2020	3775	-1,18%	771	9,36%	261	-18,69%	4807	-0,80%
2021	2944	-23,99%	616	-17,43%	202	-36,48%	3762	-23,80%

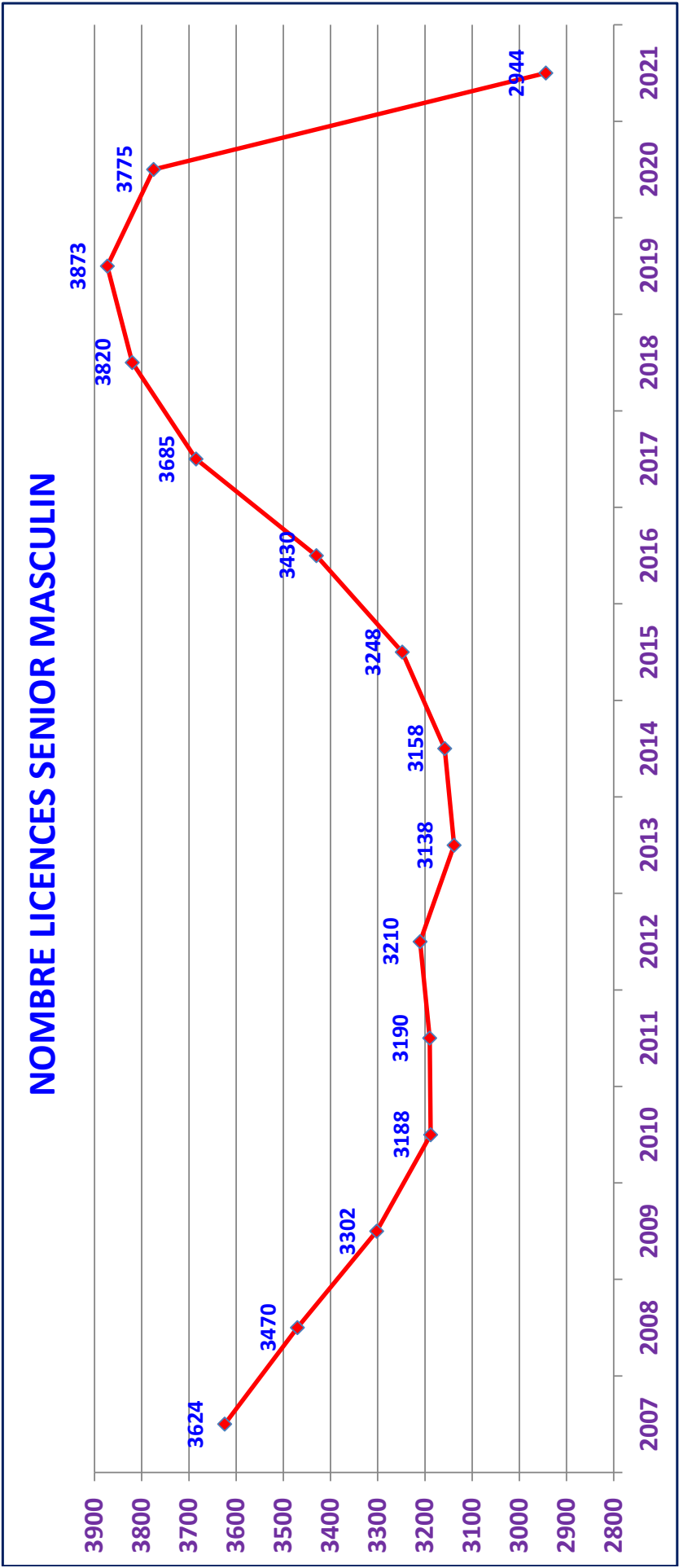
EVOLUTION LICENCES TOUTES CATEGORIES

ANNEES	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
NOMBRE LICENCES	4554	4394	4191	4055	4014	4055	4004	4005	4075	4309	4650	4846	4937	4807	3762
EVOLUTION		-160	-203	-136	-41	41	-51	1	70	234	341	196	91	-130	-1045



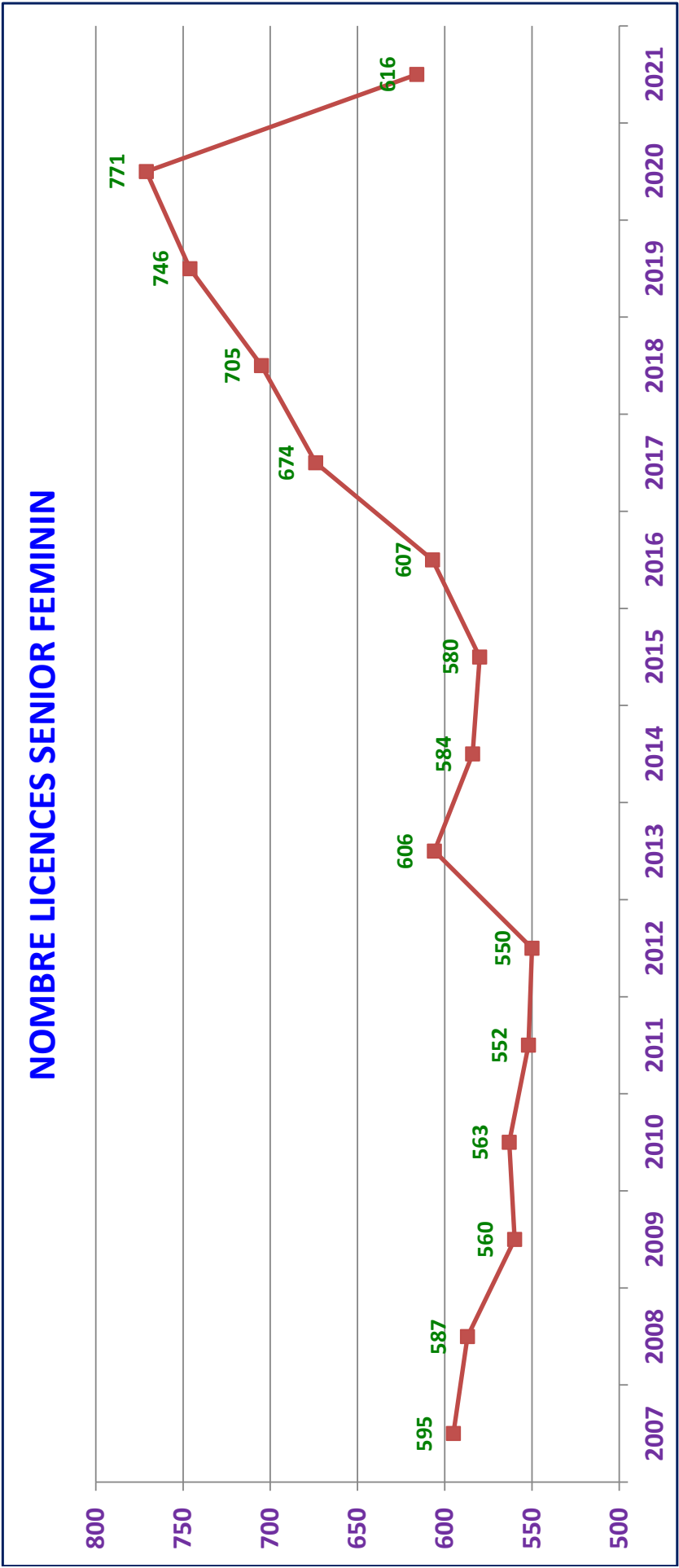
EVOLUTION LICENCES SENIOR MASCULIN

ANNEES	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
NOMBRE LICENCES	3624	3470	3302	3188	3190	3210	3138	3158	3248	3430	3685	3820	3873	3775	2944
EVOLUTION	-68	-154	-168	-114	2	20	-72	20	90	182	255	135	53	-98	-831



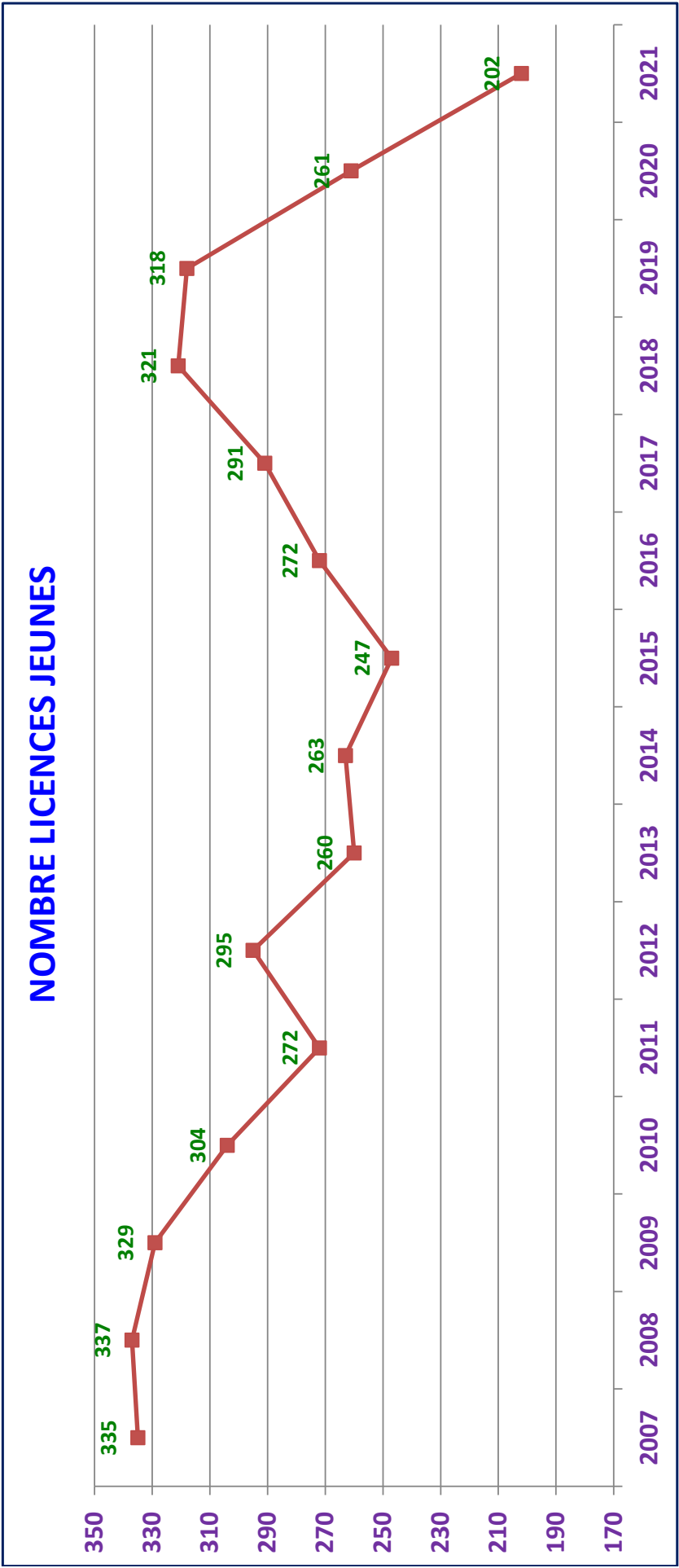
EVOLUTION LICENCES SENIOR FEMININ

ANNEES	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
NOMBRE LICENCES	595	587	560	563	552	550	606	584	580	607	674	705	746	771	616
EVOLUTION	-3	-8	-27	3	-11	-2	56	-22	-4	27	67	31	41	25	-155



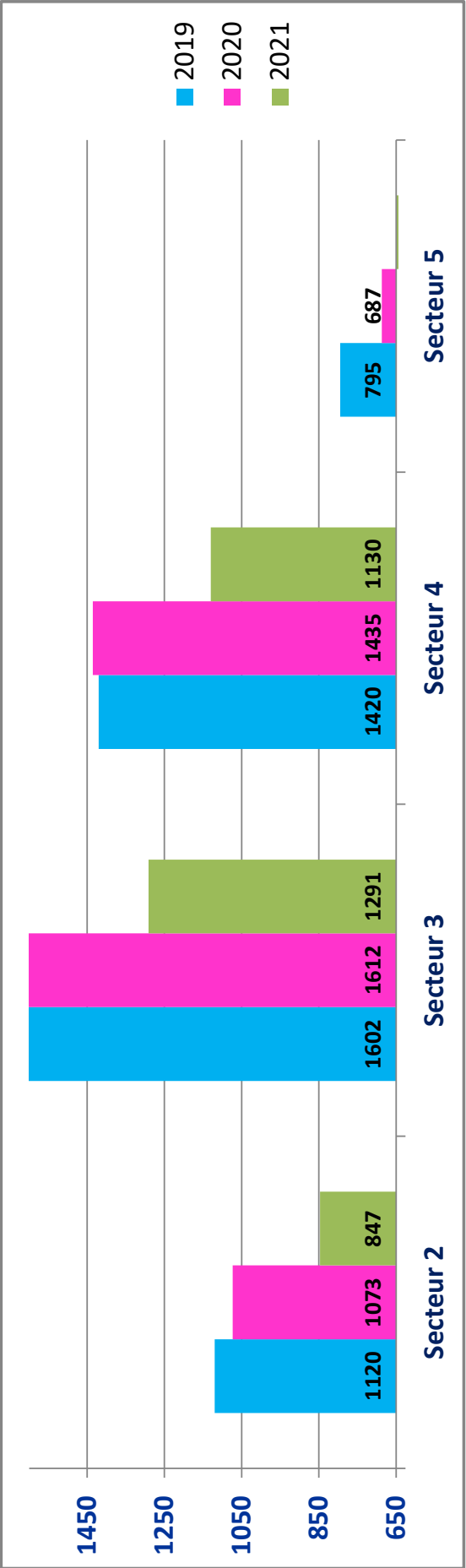
EVOLUTION LICENCES JEUNES

ANNEES	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
NOMBRE LICENCES	335	337	329	304	272	295	260	263	247	272	291	321	318	261	202
EVOLUTION	10	2	-8	-25	-32	23	-35	3	-16	25	19	30	-3	-57	-59



EVOLUTION PAR SECTEURS

	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5	Total
2019	1120	1602	1420	795	4937
2020	1073	1612	1435	687	4807
2021	847	1291	1130	494	3762
Evolution	-226	-321	-305	-193	-1045



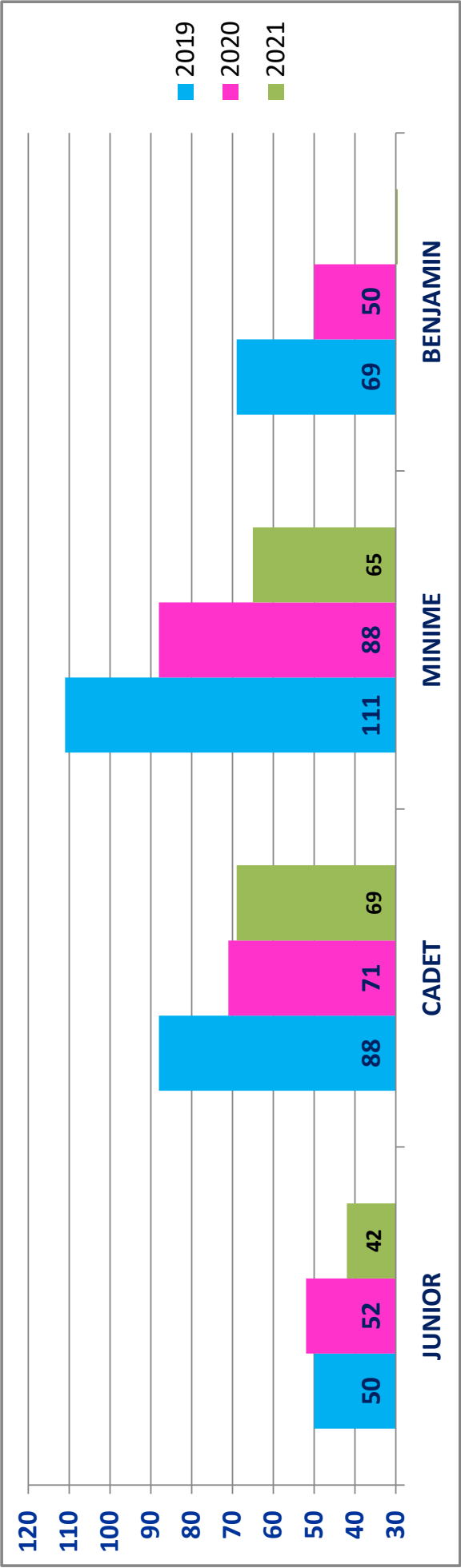
EVOLUTION PAR CATEGORIE

	2019	2020	2021	Evolution N/N-1
SENIOR MASCULIN	3873	3775	2944	-831
SENIOR FEMININ	746	771	616	-155
JEUNES	318	261	202	-59
TOTAL	4937	4807	3762	-1045



EVOLUTION PAR CATEGORIE

	2019	2020	2021	Evolution
JUNIOR	50	52	42	-10
CADET	88	71	69	-17
MINIME	111	88	65	-23
BENJAMIN	69	50	26	-19
TOTAL	318	261	202	-57





LES FINANCES

- Compte de résultat 2020 / 2021
- Bilan de clôture 2020 / 2021



COMPTE DE RESULTAT

CHARGES		Prévu	Réalisé	PRODUITS		Prévu	Réalisé
605110	Achat matériels équipement		2 978,62	707110	Licences		112 560,00
605120	Achat matériels informatique		2 779,87	707120	Affiliations Clubs		5 070,00
605130	Achat petits matériels		145,50	707130	Mutations		7 030,00
605210	Habillement Comité			707140	Reversement Secteurs		
605220	Habillement Arbitres						
605230	Habillement ETD			707210	Amende Joueurs sans licence		190,00
605310	Achat matériels FFPJP Comité		189,00	707220	Amende Discipline		
605320	Achat matériels FFPJP Clubs		150,00	707230	Amende CDC		
605330	Achat matériels FFPJP Arbitres		3 262,65	707240	Amende Absence congrès		
605340	Achat matériels FFPJP ventes		87,30				
606100	Siège Comité		54 941,66	707310	Abon Planète Boules Clubs		2496,00
606410	Fournitures bureautique		309,39	707320	Abon Planète Boules Comité		
606420	Fournitures informatiques		531,17				
607100	Licences / Mutations		65 507,00	707410	Partenaires Privilège		
607210	Coupes / Lots		123,00	707420	Partenaires Calendriers		
607220	Récompenses		1 500,00				
608100	Championnats Joueurs		10 632,65	707510	Vente aux Clubs		150,00
608200	Championnats délégués		8 172,96	707520	Vente aux Arbitres		1 431,00
608300	Championnats Tenues Joueurs		3 225,40	707530	Autres ventes		87,30
608400	Coupe de France et Isère		1 330,00				
608500	Autres compétitions		926,50	708100	Championnats		18 132,00
608600	Championnats des clubs		5 212,10				
609100	Adhésions CDO SI		75,00	708200	FFPJP Participations		3 414,00
609200	Affiliation FFPJP		1 016,35				
613200	Loyer Siège Comité		2 342,63	708300	Formations		370,00
616100	Assurance Siège Comité		222,24				
616200	Assurance véhicule Comité		572,35				
618500	Fonct Commissions licenciés		777,74				
618600	Fonct Commissions Comité		7 150,34				
623300	Abon Planète boules Comité		192,00	740000	Subventions		3 090,00
623400	Abon Planète boules Clubs		2 560,00				
623450	Abon Zoom		125,90				
623500	Calendriers			760100	Produits financiers		206,68
623600	Imprimés		478,05				
623700	Fascicules / Documents reliés		178,11	770100	Recettes exceptionnelles		
623800	Comptabilité SAGE		331,20				
624210	Entretien véhicule Comité		57,94	786000	Reprises sur Provisions		27 500,00
624220	Contrôle véhicule Comité		29,00				
624230	Aménagement véhicule Comité		49,40				
625100	Congrès		284,13				
626100	Affranchissement		873,33				
626200	Abonnement Internet		505,56				
626300	Abonnement site Internet		98,18				
626350	Abonnement Mobile CM		162,12				
626400	Frais Internet						
660100	Frais financiers/Progéliance		142,94				
670100	Dépenses diverses						
625200	Formations		871,80				
686000	Provisions						
	Résultat de l'exercice		625,90				
	Total des charges		181 101,08		Total des produits		181 726,98

[illegible]

[illegible]



F.F.P.J.P. COMITE DE L'ISERE

EXERCICE : du 1 Novembre 2020 au 31 Octobre 2021

BILAN DE CLOTURE

ACTIF			PASSIF		
		Euros			Euros
			110000	Réserves	57 592,82
			157000	Provisions *	23 500,00
411000	Paiements à recevoir	2 409,00	401000	Paiements à encaisser	55 173,34
512300	CM : compte courant	79 383,06			
512400	CM : compte livret	55 100,00			
			120000	Résultat de l'exercice	625,90
Total de l'actif		136 892,06	Total du passif		136 892,06

Affectation du résultat :

110000 Réserves 2021	57 592,82
120000 Résultat 2021	625,90
110000 Réserves 2022	58 218,72

Avoirs au 31/10/2021 (hors provisions) 58 218,72 €

Avoirs au 31/10/2021 (avec provisions) 81 718,72 €

157000	PROVISIONS *	
157100	Provisions Habillement	5 000,00
157150	Provisions Org Manifestations	2 500,00
157200	Provisions Véhicule	3 000,00
157250	Provisions Informatique	2 000,00
157300	Provisions Emploi	3 000,00
157350	Provisions Tenues arbitres	500,00
157400	Provisions Siège Comité	7 500,00
Total Provisions		23 500,00

Rapport des Vérificateurs aux Comptes

Nous soussignés, Mme Véronique THIVOZ et M Christophe DUBUS, conformément aux statuts Départementaux, avons procédé à la vérification des comptes de l'année 2020/2021.

Ces vérifications ont été effectuées le samedi 20 novembre 2021 à St Just de Claix.

Nous avons constaté la bonne tenue des livres et exactitude des comptes, ainsi que les factures mises à notre disposition.

Nous demandons à l'Assemblée le Quitus pour le Trésorier départemental, M Didier BOUGARDIER et le Trésorier adjoint M Patrick FEVRIER et leurs adressons nos plus sincères félicitations pour le travail accompli.

Les vérificateurs aux comptes

Mme Véronique THIVOZ

M Christophe DUBUS

Signé THIVOZ

Signé DUBUS

Approbation du Bilan financier 2021

Aucune observation particulière n'est formulée, le bilan est donc adopté à l'unanimité et le Quitus est donné à M Didier BOUGARDIER, Trésorier Général sur sa gestion de l'exercice 2020/2021.

Toutes nos Félicitations pour le travail effectué.



Transfert du Siège

Modification de l'Article 1 des Statuts du Comité de l'Isère

Transfert du Siège du Comité départemental Modification des Statuts du Comité de l'Isère (Article 1)

RAPPEL

Lors du Congrès départemental du samedi 13 février 2021, en application de l'article 18 de nos Statuts, vous avez voté pour l'acquisition d'un Siège pour le Comité de l'Isère

Votants : 206 voix **OUI** : 203 voix **NON** 3 voix

A la suite de l'accord, nous avons signé le 18 juin 2021 l'achat chez le notaire pour un bien situé à St Martin le Vinoux

Ensuite, nous avons entrepris des travaux de juillet à novembre pour le mettre dans une configuration nécessaire pour notre fonctionnement.

Nous déménagerons officiellement le 1^{er} janvier 2022 dans le nouveau siège.

En application de l'article 1 de nos Statuts, nous devons vous soumettre la demande pour transférer le siège à l'adresse ci-dessous et modifier l'Article 1 de ces Statuts où figure l'adresse du Siège social.

Nouvelle adresse du Siège social

COMITE ISERE PETANQUE
Espace St Martin
272, rue des Vingt Toises
38950 St Martin le Vinoux

Le vote a été effectué à main levée et les 77 clubs présents ont validé à l'unanimité le transfert du Siège et la modification des Statuts du Comité de l'Isère

Je vous remercie de votre accord et nous avons maintenant un outil performant pour continuer à œuvrer pour les clubs et les licenciés

Alain ORTHALA
Président Comité Isère Pétanque





- Les médailles
- Les diplômes Educateurs
- Les fanions des Champions

MEDAILLES

MEDAILLES

[illegible]

DIPLOMES EDUCATEURS

INITIATEURS

ACHARD DUPAGNE Marion	ALE
COESTEQUIS Vincent	ALE
COUTET Mickaël	POLIENAS
GIUDICI Kévin	MOIDIEU
GUILLOT Sébastien	ALE
GUILLOT Marie Claire	ALE
MILON Fabrice	MOIDIEU
PREVOST Nicole	RIVES
TAVIAND Aurélie	MOIDIEU

BF1

AGUDO Isabelle	SALAISE
ALPANES Elodie	MOIDEIU
AMORE Ludovic	MOIDIEU
COESTESQUIS David	ALE
VIVIER Maxime	MOIDIEU

BF2

AGUDO Alain	SALAISE
MONIN Christine	NAVIS
THIVOZ Philippe	SALAISE

FANIONS

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

TRIPLETTE VETERAN	MOIDIEU
TRIPLETTE PROMOTION	LA REP
DOUBLETTE MIXTE	GIERES
TRIPLETTE MASCULIN	ST MAURICE L'EXIL
TRIPLETTE FEMININ	ST JUST DE CLAIX
TRIPLETTE PROVENCAL	GIERES
TRIPLETTE MINIME	MOIDIEU
TRIPLETTE CADET	SALAISE
TRIPLETTE JUNIOR	ALE / ST CLAIR DE LA TOUR

CHAMPIONNATS DES CLUBS

CDC OPEN	SALAISE
CDC FEMININ	SEYSSINS
CDC VETERAN	GIERES
CDC PROVENCAL	GRENOBLE
CDC BENJAMIN	SALAISE
CDC BENJAMIN / MINIME	MOIDIEU
CDC CADET / JUNIOR	MOIDIEU



LES COMMISSIONS

- Championnats des Clubs
- Formation
- Jeunes
- Coupe de France
- Coupe de l'Isère
- Discipline
- Arbitrage

Monsieur le Président du Comité de l'Isère,
Mme la Déléguée du Comité régional Auvergne Rhône-Alpes,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité directeur,
Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs,
Mesdames et Messieurs,

Je tiens à remercier Christine MONIN, Guy CAJON, Armand SALTRE et Jean-Claude TIVOLLIER pour le travail et l'aide qu'ils m'ont apportée tout au long de l'année, aussi bien pour la confection des calendriers, le collationnement et la mise en ligne des résultats ainsi que le pointage des joueurs pour les clubs qui avaient plusieurs équipes en compétition sans oublier les membres du Comité qui se sont rendus sur les lieux des rencontres pour la bonne marche de cette conviviale compétition mais qui reste avant tout une compétition officielle avec ses Règlements.

Après cette brève introduction, je vais vous présenter le bilan sportif de ces compétitions.

CHAMPIONNAT DES CLUBS OPEN

62 clubs ont participé au CDC (5 de moins qu'en 2020), engageant 125 équipes (20 de moins qu'en 2020) réparties en 21 poules dans 4 catégories différentes, sans oublier les cinq équipes qui jouaient en CRC.

En division élite : 12 équipes réparties dans deux poules, en D1 : 21 équipes réparties dans quatre poules, en D2 : 36 équipes réparties dans 7 poules et en D3 : 47 équipes réparties dans 8 poules.

Répartition des équipes par secteur :

Secteur 2 : 14 clubs pour 33 équipes (-1 club - -7 équipes)
Secteur 3-1 : 23 clubs pour 48 équipes (-2 clubs - -4 équipes)
Secteur 4 : 15 clubs pour 29 équipes (-1 club - -4 équipes)
Secteur 5 : 10 clubs pour 15 équipes (-1 club - -5 équipes)

Nous avons déploré cette année, 10 équipes forfait général + 6 forfaits sur une journée de chpt à déplorer.

LE POINT DANS CES COMPETITIONS :

Régional :

- D1 Régional : LA REP ST ALBAN se maintient
MOIDIEU descend en D2 Régional
- D2 Régional : VILLARD-BONNOT monte en D1 Régional
ABIM PONT DE CLAIX se maintient
RIVES descend en Elite départemental
ESSM forfait général est rétrogradé en D3 départemental

Elite Départementale :

GRENOBLE BOULES 38 et SALAISE terminent premier de leur groupe et disputent la finale départemental, le vainqueur accède en division D2 régional. Après la partie finale à Echirolles, SALAISE devient champion départemental et monte en régional.

En 2022, il y aura 5 clubs isérois en championnat des clubs régional.

Montent de D1 en élite : Les premiers de chaque poule D1 (4 équipes) :

St MARCELLIN, MOIRANS, JARRIE et CLAIX.

Descendent de l'élite en D1 : Les deux derniers de la poule 1 en Elite St MAURICE L'EXIL et SEYSSINS, RUY et ALLEVARD.

St MAURICE L'EXIL descend en division 3 suite à son forfait général.

Montent de D2 en D1 : les premiers de chaque poule de D2 (8 équipes) :

SALAISE, ST JUST DE CLAIX, LA VERPILLERE, PETANQUE DU LAC, ALE, GRENOBLE BOULES 38, ALLEVARD et CLAIX.

Descendent de D1 en D2 : Les deux derniers de chaque poule en D1 (4 équipes) :

MEYLAN, VILLARD-BONNOT, NAVIS et St SIMEON de BRESSIEUX.

Montent de D3 en D2 : Les premiers de chaque poule + les 7 meilleures deuxième (15 équipes) :

ROMANCHE, St JUST de CLAIX, MOIDIEU, ISLE D'ABEAU, ROUSSILLON, MOIRANS, VINAY, VOREPPE, CLAIX, VILLARD BONNOT, VAL D'AMBY, VAL D'AMBY, TEAM 87, SASSENAGE, et PETANQUE DU ROSIER.

Descendent D2 en D3 : Personne

CHAMPIONNAT DES CLUBS VETERAN

51 clubs ont participé à cette compétition (6 de moins qu'en 2020), engageant 96 équipes (12 de moins qu'en 2020) réparties en 14 poules dans 3 catégories différentes.

En division élite : 12 équipes réparties dans deux poules, en D1 : 28 équipes réparties dans quatre poules, en D2 : 56 équipes réparties dans 8 poules.

Répartition des équipes par secteur :

Secteur 2 : 10 clubs pour 16 équipes (-1 club - -1 équipe)

Secteur 3-1 : 17 clubs pour 32 équipes (-1 club - -2 équipes)

Secteur 4 : 14 clubs pour 32 équipes (-2 clubs - -6 équipes)

Secteur 5 : 10 clubs pour 17 équipes (-2 clubs - -2 équipes)

Un forfait général à déplorer.

LE POINT DANS CES COMPETITIONS :

Régional :

SEYSSINS se maintient en CRC grâce à l'augmentation du nombre d'équipes en 2022.

Elite Départementale :

GIERES et MOIDIEU terminent premier de leur groupe. Après sa victoire en finale, GIERES gagne son billet pour l'accession en championnat régionale et MOIDIEU pour un match de barrage pour l'accession en Régionale contre les Sous-champions de la Loire RIVES DE GIER.

En 2022, il y aura 1 ou 2 clubs isérois en championnat des club régionaux suivant le résultat de MOIDIEU en match de barrage pour la montée en CRC.

Montent de D1 en élite : Les premiers de chaque poule D1 (4 équipes) :

ISLE D'ABEAU, ST MAURICE L'EXIL, SEYSSINS et NAVIS.

Descendent de l'élite en D1 : Les derniers de chaque poule et le moins bon avant-dernier en Elite VILLARD-BONNOT, ST MAURICE L'EXIL et BOURGOIN.

Montent de D2 en D1 : les premiers de chaque poule de D2 (8 équipes) :

SALAISE, SEYSSINS, VARCES, St HILAIRE DU ROZIER, TULLINS, St CLAIR DU RHONE, ROUSSILLON et MOIRANS.

Descendent de D1 en D2 : Le moins bon derniers de D1 (3 équipes) :
EYBENS, RUY et MOIRANS.

CHAMPIONNAT DES CLUBS FEMININ

35 clubs ont participé à cette compétition (4 de moins qu'en 2020), engageant 45 équipes (12 de moins qu'en 2020) réparties en 8 poules dans 3 catégories différentes, sans oublier une équipe qui jouait en CRC.

En division élite : 12 équipes réparties dans deux poules, en D1 : 18 équipes réparties dans trois poules, en D2 : 15 équipes réparties dans 3 poules.

Répartition des équipes par secteur :

Secteur 2 : 8 clubs pour 9 équipes (idem à 2020 - -1 équipe)

Secteur 3-1 : 12 clubs pour 19 équipes (-6 clubs - -8 équipes)

Secteur 4 : 9 clubs pour 12 équipes (idem à 2020 - -3 équipes)

Secteur 5 : 4 clubs pour 5 équipes (idem à 2020)

Nous avons déploré cette année, 1 équipe forfait sur une journée.

LE POINT DANS CES COMPETITIONS :

Régional :

NAVIS se maintient en CRC grâce à l'augmentation du nombre d'équipes en 2022.

Elite Départementale :

SEYSSINS et PPC terminent première de leur groupe. Lors de la finale à Echirolles c'est SEYSSINS qui remporte le titre de championne départementale et accède au niveau Régional. Les perdantes PPC disputeront un match de barrage pour l'accession en division régionale contre les sous-championnes de la Loire : PVB Riorges.

En 2022, il y aura 1 ou 2 clubs isérois en championnat des club régionaux suivant le résultat de PPC en match de barrage pour la montée en CRC.

Montent de D1 en élite : Les premiers de chaque poule D1 (3 équipes) :
St JUST DE CLAIX, SALAISE et CLAIX.

Descendent de l'élite en D1 : Les 2 derniers de chaque poule (2 équipes) :
PCPSE et GIERES.

Montent de D2 en D1 : les 2 premiers de chaque poule de D2 (6 équipes) :
St MARCELIN, POLIENAS, St CLAIR DE LA TOUR, MOIDIEU, St CLAIR DU RHONE et ROUSSILLON.

Descendent de D1 en D2 : Personne.

CHAMPIONNAT DES CLUBS PROVENCAL

Régional :

GIERES et VILLARD BONNOT se maintiennent.

Départemental :

Pas de Championnat cette année mais nous récupérons les 4 équipes demi-finalistes de 2020 pour qualifier le vainqueur au barrage pour l'accession en CRC.

- Les demi-finales : St QUENTIN FALLAVIER contre St JUST DE CLAIX
GRENOBLE BOULES 38 contre RIVES

- La Finale : GRENOBLE BOULES 38 contre St JUST DE CLAIX

Le vainqueur GRENOBLE BOULES 38 monte en CRC (en barrage vainqueur d'office car il devait affronter le champion de Savoie et le CD73 n'a pas organisé de CDC provençal en 2020).

Pour finir ce compte-rendu, je ne saurais terminer sans tirer un bilan de cette saison.

Malgré cette année difficile sur la situation sanitaire, nous tenons à vous remercier pour nous avoir aidé pour l'organisation de ces CDC, championnat très prisé de nos joueurs licenciés.

Après questionnement de quelques clubs sur la nécessité d'organiser ces CDC, nous avons pris la décision de vous consulter pour avoir la légitimité de nos actions à prendre et nous vous remercions d'avoir répondu à cette consultation. Une très large majorité a souhaité poursuivre ce championnat avec application strict du règlement. Malgré cela quelques équipes se sont retirées en évoquant la peur des joueurs ou que le calendrier des CDC (qui était connu lors des inscriptions) tombait en même temps que certains Nationaux.

Cette saison, certains clubs ont saisi l'occasion pour se retirer des organisations qui leurs avaient été confiés. En effet certains avaient de bonne raison à la suite du refus des municipalités, mais d'autres pour ne pas s'embêter avec le protocole sanitaire se sont abstenus. N'oubliez pas que tous ces changements nous donne une charge de travail supplémentaire !!!

Pour modifier le calendrier, la commission s'est réunie une journée fin août pour appeler les présidents de clubs qui avaient répondu à la consultation par la négative pour savoir s'il continuait à participer aux CDC et pour trouver des clubs qui voulaient organiser les journées vacantes. Exemple : certains clubs répondaient « Oui » le samedi et « Non » le lundi, charge de travail supplémentaire.

J'en profite pour remercier les clubs qui répondent toujours favorablement pour organiser ou nous dépanner au dernier moment.

Nous pouvons nous satisfaire qu'une grande majorité des clubs qui recevaient ont rempli la feuille de jury. Hélas sans la présence des délégués qui viennent de manière aléatoire, il y a encore des équipes qui ne respectent pas le port des tenues haut et bas sportif identique comme spécifié dans le règlement. Grande amélioration sur la transmission des résultats le soir ou le lendemain des rencontres. Le fait de nous communiquer les résultats par téléphone ou mail n'exclut pas de nous faire parvenir les feuilles de match. Cependant un grand nombre de feuilles de match n'ont pas été retourné au comité, ces feuilles de match sont importantes pour vérifier la validité des équipes (joueurs brûlés). Également il est important de remplir les feuilles de match de manière lisible avec nom, prénom et numéro de licence. Certaines feuilles remplies sont illisibles.

Cette année, peu de club ont envoyé les listes de joueurs. Cette liste facilite le travail de Guy qui fait la vérification. Si un ajout de joueur se fait dans l'année, il est inutile de nous renvoyer la liste à jour, nous la modifions sur nos listings après contrôle des feuilles de match.

Pour la tarification des boissons, il arrive toujours de abus sur le prix, apparemment quelques clubs sont encore fautifs, nous serons vigilant pour leur confier des organisations futures. En ce qui concerne les prix des repas, comme chaque année, certains clubs abusent sur les prix. C'est à vous de boycotter ces clubs car les repas ne sont pas obligatoires.

Je vous remercie de votre attention

La responsable de la Commission CDC

EVRARD René

Membres de la commission :

Christine MONIN – Guy CAJON – René EVRARD – Armand Saltre - Jean-Claude TIVOLLIER

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE 2021 - Commission Discipline

Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les membres du Comité Départemental,
Mesdames et messieurs les Présidents de Clubs
Mesdames, messieurs,
Chers amis

Si vous pensiez que la crise sanitaire qui est venue perturber nos manifestations en 2021 nous a permis d'avoir une année blanche et tranquille puisque nous avons moins joué, il n'en est rien.

Malgré la suppression de nombreux concours programmés à notre calendrier et l'élagage draconien fait par notre Fédération sur la branche des Championnats, nous avons quand même dû nous réunir au mois de Février pour débattre des suites à donner à l'encontre d'un Président de Club poursuivi pour indélicatesses.

Je vois que j'ai toute votre attention, car vous avez bien entendu, le mis en cause occupait le poste de Président de Club et c'est au travers de sa fonction qu'il s'est permis ces actes répréhensibles.

Affaire peu courante me direz-vous et en l'occurrence, le rôle préventif des décisions souvent rendues par notre Commission s'appliquait ici en tout point. Vous conviendrez qu'il est inadmissible de profiter de sa situation de responsable pour commettre des méfaits et ainsi discréditer tout l'ensemble des Présidents, car fort heureusement vous n'êtes en aucun cas du même acabit que ce triste sire, enfin je l'espère du moins, sinon....

Sanctionner cet indélicat était une évidence car il faut savoir qu'un Président peut être bien des choses, un bénévole, un confident, un ami, un joueur, un administrateur, un passionné, mais surtout pas un voleur.

9 ans dont trois avec sursis et interdiction d'occuper des fonctions administratives au sein d'une structure de la FFPJP. C'est la sanction retenue. Elle n'a d'ailleurs pas fait l'objet d'appel de la part du mis en cause. Pas surprenant.

C'est pour vous préserver que notre Commission continuera à être impitoyable à l'encontre des tricheurs de ce genre. Vous êtes trop important pour qu'un imbécile (car il n'y a pas d'autre mot) souille l'investissement que vous offrez à notre sport et dévalorise votre fonction.

Soyez assuré que chaque fois que nous croiserons ce type d'individu il n'y aura pas de place à la clémence. J'ai déjà eu à m'entretenir à ce sujet avec certains d'entre vous, et je préfère être clair.

Pour en revenir à notre affaire, il s'agissait d'une saisine de la Commission Nationale de Discipline pour traiter un dossier délocalisé dont les faits se sont déroulés dans le département voisin de l'Ardèche.

Avant de prendre congé je tenais à adresser mes plus sincères remerciements à toute l'équipe de notre Commission. J'ai toujours autant de plaisir à travailler avec l'ensemble de ces personnes. J'ai eu également le même plaisir à vous retrouver aujourd'hui.

Merci beaucoup

Alain AGUDO
Président Commission Discipline Départementale

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE 2021 - Commission ETR

M le Président du Comité de l'Isère
Mmes et Ms les membres du Comité,
Mmes et Ms les présidents.

La Commission **Équipe Technique Départementale** a été créée début d'année 2021 dans le but de développer notre sport avec comme axe prioritaire : la pratique et l'encadrement.

Sa mise ne place fait suite à une exigence émanant de notre Fédération. L'Isère reste précurseur en la matière car d'autres départements voisins n'ont pas encore franchit le pas. Je remercie à ce titre notre Président Alain ORTHALA pour la confiance qu'il m'accorde ainsi qu'à toute l'équipe.

Notre E.T.D. est constituée de 5 élus et 5 membres extérieurs tous diplômés au minimum BF1.

Cette année encore la crise sanitaire a perturbé les objectifs fixés et les formations programmées ont dû être décalées. Nous avons même envisagé d'en faire certaines en visio-conférence quand les mesures imposées interdisaient tout rassemblement. Cette idée a été immédiatement abandonnée pour des problèmes techniques liés aux connexions internet entre les participants. En effet, une réunion préparatoire mise en place le 4 mai à RIVES a permis de mettre à jour l'impossibilité de communiquer avec l'ensemble des candidats au travers d'un réseau stable et fluide.

Toutefois, nous avons pu réaliser une formation PSC1 (formation aux premiers secours) le 15 Mai à SALAISE SUR SANNE. Ce passage obligé pour l'obtention du Tronc Commun a réuni 10 participants.

Le Comité a pris en charge cette formation à hauteur de 50 euros pour chaque nouveau candidat ou éducateur devant se recycler.

J'ai eu le plaisir d'échanger avec certains d'entre vous pour vous proposer des projets de regroupement de vos École de Pétanque ou futures Écoles de Pétanque car la pratique de notre sport enthousiasme de plus en plus de jeunes et il serait dommage de ne pas les accueillir, faute d'encadrants ou de structures adaptées.

Le dossier est toujours dans les tubes et on essayera de le poursuivre tout au long des mois à venir.

Concernant les prévisions des actions à mener, si cette pandémie veut bien nous laisser tranquille nous avons pour projet de faire la formation BF1 le week-end du 11 et 12 décembre 2021 avec à la clé une validation au 29 janvier 2022.

La Formation Tronc Commun quant à elle est programmée le samedi 15 janvier 2022.

Enfin, la nouvelle réunion : Prévention et Secours Civique de Niveau 1 (PSC1) devrait se faire à MOIDIEU, la date restant à définir.

Je remercie tous les membres de la Commission (élus et membres extérieurs) pour le travail effectué et par anticipation pour celui de la prochaine saison avec la reprise annoncée.

Philippe THIVOZ
Co Responsable ETD

Membres élus : MONIN Christine – BARRAL Yvette – THIVOZ Philippe – CAJON Guy – ROJAS Luis

Membres extérieurs : TOUREL Armelle – AGUDO Alain – GUILLOT Jean Jacques – LUCOT Fabrice – VIVIER Maxime

M le Président du Comité de l'Isère,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité directeur,
Mesdames et Messieurs les Présidents de Secteurs et clubs,
Mesdames et Messieurs,

Pour la première année de cette olympiade et à cause de cette pandémie, nos jeunes licenciés ont encore subi une importante baisse d'activités.

Les Ecoles de Pétanque ont tenté de maintenir le lien mais il a été difficile de pouvoir utiliser les infrastructures municipales.

La Commission Jeunes en collaboration avec les clubs et les Ecoles a validé l'organisation du Championnat Triplette et des Championnats des clubs.

Effectifs 2021

Catégorie	Garçon	Fille	Evolution	
			Garçon N/N-1	Fille N/N-1
Benjamin	33	9	-12	+2
Minime	54	15	-9	+7
Cadet	55	10	-14	-9
Junior	22	4	-20	-4
Total	164	38	-55	-4

Baisse des effectifs mais en adéquation avec la baisse nationale

Championnat Triplette Jeunes 2021

Benjamin	Nombre insuffisant d'équipes
Minime	10 équipes
Cadet	12 équipes
Junior	6 équipes

Les Champions de chaque catégorie étaient qualifiés pour le Championnats de France 2021 en août à Nevers. Par l'intermédiaire du Comité régional AURA qui n'organisait pas les championnats régionaux, nous avons récupéré une équipe en catégorie cadet pour le championnat de France.

Résultats par catégorie

Minime

Champion Evan TAVIAND – Enzo BURATTO – Maël FAURE (Moidieu)

Championnat de France = perdu en 1/16^{ème} de finale

Cadet

Champion Erwan DUFOUR – Raphaël ANTONNUCI – Ryan VINTERSTEIN

Championnat de France = perdu en 1/16^{ème} de finale

Vice champion Nohan TOUREL – Noah DORY – Yanis DURAND (Salaise)

Championnat de France perdu en 1/8^{ème} de finale

Junior

Champion Tigan GOUBARD – Alessio MASSIMO – Mathis BILLARD (ALE-St Clair de la Tour)

Championnat de France perdu en 1/16^{ème} de finale

Encore cette année, les éducateurs n'ont pas pu travailler avec sérénité avec les joueurs car ils se trouvaient au contact direct des parents et accompagnateurs.

En 2022, un cahier des charges spécifique devra être respecté par les clubs organisateurs des championnats jeunes permettant aux jeunes d'être serein et à l'écoute de leurs éducateurs.

Championnat des clubs

Les CDC ont bien eu lieu et nous remercions les clubs de leur participation.

Les deux premières rencontres ont eu lieu le 12 septembre à Moidieu et la 3^{ème} rencontre suivie des finales à Vinay le 26 septembre.

Un grand remerciement à ces deux clubs pour leurs organisations.

CDC Benjamin/Minime

4 équipes (Salaise – Al Echirolles – Moidieu – Vinay)

L'équipe de Moidieu qualifiée pour le CRC à Valence le 9 et 10 octobre

CDC Cadet/Junior

8 équipes (Salaise (3) – Al Echirolles (2) – Moidieu (2) – Vinay (1))

L'équipe de Moidieu qualifiée pour le CRC à Valence le 9 et 10 octobre

CDC Spécial Benjamin

Suite à l'évolution des catégories entraînant une grande disparité d'âge notamment pour les benjamins, nous avons décidé de créer un CDC spécifique Benjamins basé sur 2 ateliers ludiques suivies d'une partie.

Ce CDC était destiné aux très jeunes ainsi qu'aux vrais débutants.

Pour cette première et unique rencontre à Vinay faute de participants (2 équipes), les jeunes ont apprécié et de plus soutenus par un public enthousiaste.

Nous reconduirons l'expérience en 2022 afin de faire jouer nos jeunes benjamins mais en espérant une plus forte participation.

Pour terminer, nous comptons sur les Ecoles de Pétanque pour 2022 et nous serons à leur écoute et dispositions pour apporter l'aide et le soutien nécessaire.

Le Responsable de la Commission Jeunes
Alain ORTHALA

Membres de la commission :

BARRAL Yvette – BARROS Xavier – MILAZZOTTO Pierrette – MONIN Christine – ROJAS Luis - TRIVES Nicole

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE 2021 - Commission Coupe de France

Monsieur le Président du Comité de l'Isère
Mesdames, Messieurs les membres du Comité Directeur
Mesdames, Messieurs les Présidents de Club
Mesdames, Messieurs,

2020 ne restera pas dans les annales suite à l'arrêt de cette édition 2020/2021 !!!
Nos cinq qualifiés 2020 ont été intégrés d'office au premier tour régional 2021/2022 (La Verpillière – St Marcellin – Abimpc – Val d'Ainan – La Rep St Alban).

Cette édition 2021/2022 exceptionnellement gratuite afin de relancer la participation après une année difficile a confirmé nos innovations de l'an dernier, puisque la commission, a de nouveau réalisé un tirage intégral dès le premier tour effectué avec « gestion concours » exit les petites boules !!!.

Cette coupe de France, est fortement prisée en cette année de reprise car le CD 38 enregistre 53 inscriptions en sus des 5 représentants déjà qualifiés pour le premier tour régional soit 58 clubs.
La participation par secteur. (S2= 14/17clubs, S3= 21/25, S4= 16/22 et S5= 7/14).

L'édition 2021/2022 sous l'effet de la seconde vague, ne débutera qu'en juin 2021, la commission ayant remodelé son calendrier afin de pouvoir réaliser les quatre tours départementaux en moins de 3 mois et en période estivale.

Nous noterons qu'une majorité des participants ont rigoureusement appliqué les gestes barrières en vigueur. Toutefois une rencontre disputée sans aucun respect, a fini à la F.F.P.JP qui de cet instant à décider d'assouplir quelques recommandations sanitaires....

Côté sportif, nous noterons deux forfaits, celui de l'Essm lors du 3^{ème} tour (justificatif médical fourni et le club n'a qu'une féminine) dont le forfait sans sanction est validé concernant le second St Siméon de Bressieux lors du 4^{ème} tour, le forfait reste à l'étude d'une sanction.

Durant ce sprint estivale les clubs de St Romans – Seyssins - Vinay – Navis – Salaise et Jmpp Beaurepaire ont rejoint les 5 qualifiés 2020 pour le 1^{er} tour de zone.

Pour ce premier tour régional nous avons donc 11 représentants donc certains n'ont pas été vernis par le tirage !!!

St Marcellin échoue contre Vaulx en Velin (69), Val d'Ainan défait en Ardèche contre Le Pouzin, Vinay fait de même contre encore un club du Rhône Corbas et La Verpillière subissait aussi la suprématie du club de Nyons (26) et Navis faute de repeneur à cette date déclarait forfait contre les Drômois de Porte les Valence.

A ce stade, il reste 6 clubs au second tour régional, du jamais vu !!!

St Romans office pour le deuxième tour verra à coup sûr le 3^{ème} tour et les autres devront donc disputer des rencontres pour tenter de le rejoindre.

Vaulx en Velin (69) contre Abimpc – Salaise contre Guilhérand Grange – JmppBeaurepaire contre Polygone Valence (26) – Porte les Valence contre La Rep St Alban – St Etienne Cuines (73) contre Seyssins.

Bonne chance à eux pour ce second tour...et en espérant vous annoncez de bonnes nouvelles lors du Congrès 2021.

Le responsable de la commission Coupe de France
BOUGARDIER Didier

Membres

SALTRE Armand – BARROS Xavier – THIVOZ Philippe

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE 2021 - Commission Coupe de l'Isère

Monsieur le Président du Comité de l'Isère
Mesdames, Messieurs les membres du Comité Directeur
Mesdames, Messieurs les Présidents de Club
Mesdames, Messieurs,

Pour cette 6^{ème} édition, le palmarès verra un nouveau vainqueur.

Certains clubs participent à la Coupe de France afin de pouvoir disputer cette épreuve « COUPE DE L'ISERE » qui a pris maintenant une place importante dans notre calendrier annuel.

Donc cette année c'est à nouveau 26 clubs recalés au premier tour de la Coupe de France qui se sont lancés à la conquête de ce trophée détenu par le Pétanque Club Val d'Ainan car la finale entre le Pétanque Club Villard Bonnot et le Pétanque Club St Romanaise n'avait pas pu avoir lieu en 2020.

Avec trois tours départementaux avant d'accéder aux demies-finales, le planning estival était chargé pour atteindre ce dernier carré.

Toutefois avant d'aborder le côté sportif, la compétition dès le premier tour a été impacté par la connivence de deux clubs en remplissant une feuille de match sans avoir disputé leur rencontre !!!

Les clubs de Crolles et Nivolas ont été disqualifiés de cette édition et seront suspendu pour l'édition 2022.

Ce non-respect, conforte la commission à reconduire et renforcer son action d'avoir en amont le planning de vos rencontres et se réserve le droit de contrôle.

De plus nous vous informons que la coupe de l'Isère est sous le régime du règlement de la coupe de France, donc toute tricherie ou forfait engendra à compter de 2022 d'une amende forfaitaire selon les textes en vigueur.

Revenons au sportif maintenant.

En ½ finale 3 clubs du Secteur 3 était en course face à un club du secteur 4.

Le club du Team Pétanque 87 l'emportait face au Pétanque Club Bressonnais et le Pétanque Club St Clairais faisait de même face au Pétanque Club Diemoz.

Le samedi 6 novembre, bien accueilli par les Echirollois de l'ALE nous avons pu remettre la coupe au club de SAINT CLAIR de la TOUR, qui a battu le TEAM 87 sans aucune équivoque après avoir pris le dessus dès les têtes à têtes avec 5 victoires. Les deux premières doublettes tombant dans l'escarcelle des verts, le trophée est donc remis à la troupe du Président Jean Claude Mollard.

**Le responsable de la commission Coupe de l'Isère
BOUGARDIER Didier**

Membres

SALTRE Armand – BARROS Xavier – THIVOZ Philippe

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE 2021 - Commission Arbitrage

Membres de la commission : Jean Claude TIVOLLIER, Didier BOUGARDIER, Pierrette MILAZZOTTO, Philippe THIVOZ, Jean Michel ROMUALD.

Effectif:

2 arbitres nationaux: Jean Claude Tivollier, Marc Cadoret.

2 arbitres régionaux: Alexandre Sagot, Didier Bougardier

34 arbitres départementaux: Sandrine Amoroso, Estelle Archer, Emmanuel Armand, Xavier Barros, Xavier Berty, Nicole Boireau, Jean Marc Cajon, Sylvain Cuillier, Brigitte Couderc, Cyril D'Ambra, André Delire, Véronique Duvillard, Olivier Falcoz, André Gay, Abdenour Gherzi, André Grave, Philippe Guigues, Guillot Sébastien, Jean Pierre Jankowski, Laurent Julien, Jean Michel Lo Monaco, Frédéric Meunier, Pierrette Milazzotto, Alain Moitessier, Jean Claude Molard, Eric Mounier, Yvan Poipy, Thierry Robert, Jean Michel Romuald, Eric Rostaing, Gilles Serpolet, Philippe Thivoz, Michel Villa, Jean Marie Zambito.

Cette année, c'est un bilan incomplet des compétitions dû à un 2^{ème} confinement et à l'annulation de toute l'activité pétanque début mars avec une reprise début juin.

A part les championnats triplete (vétérans, masculin, féminin, promotion, jeunes) et doublette mixte, aucun autre championnat n'a eu lieu.

Le Comité de l'Isère a dû organiser en un peu plus d'un mois les qualificatifs et championnats départementaux qualificatifs aux championnats de France.

La plupart des concours traditionnels prévus pendant cette période ont dû être annulés. Début juin pas besoin de pass sanitaire fin juin, il fallait le pass sanitaire que beaucoup de pratiquants n'avaient pas car soit ils étaient hostiles au vaccin ou au test PCR donc complication.

Ces compétitions officielles ont permis à la commission arbitrage de faire passer la partie pratique de l'examen d'arbitre à presque tous les arbitres qui avaient réussi l'examen au mois de janvier 2020.

A ce jour, il reste 5 candidats qui doivent encore passer ce cap. J'espère que 2022 sera une année normale et que nous pourrons enfin arbitrer toutes nos compétitions sans aucune restriction.

Une nouvelle agression verbale d'un arbitre a eue lieu lors d'un championnat, je regrette qu'aucun rapport n'ai été fait car il est inadmissible que de tels faits se déroulent au vu et su de tous les officiels, spectateurs et joueurs présents.

En ne respectant pas l'arbitre on ne respecte pas la pétanque que nous pratiquons, ne laissons pas la violence s'introduire dans nos compétitions, car nous ferons fuir nos adhérents et nos futurs dirigeants.

Pas de rapport = Pas de commission de Discipline

Actuellement 6 candidats ont postulé pour passer l'examen d'arbitre.

Les difficultés rencontrées par les comités départementaux pour mettre en place la formation tronc commun (commune avec les formations éducateurs) avec un examen trop facile ont entraîné un possible retour à l'ancien système demandé par la Commission nationale d'arbitrage. Affaire à suivre !!!

Pour être en adéquation avec les textes de la FFPJP la commission arbitrage a créé une commission de discipline départementale qui est chargée de juger les arbitres stagiaires et départementaux qui commettent des fautes dans l'arbitrage.

Attention ne pas confondre fautes et erreurs d'arbitrage.

Mon souhait pour 2022

Que toutes nos compétitions soient arbitrées, les concours traditionnels, les qualificatifs, les championnats départementaux, les CDC (open, vétéran, féminin, jeunes).

Les nombreux clubs qui ont fait l'effort de trouver des arbitres seraient récompensés et les retardataires seraient incités à rechercher des volontaires dans leurs clubs.

Bilan concours hors championnats

Nombre de concours organisés (juin à octobre)

	doublette	triplette	Tri. mixte	12h	Annulés
Senior	9	5	1		
Vétérans	2				
Féminins	2				
Toutes catégories				5	49

2021. Saison en demi-teinte, heureusement l'organisation des CDC et un petit nombre de concours ont permis aux licenciés de jouer, le tout avec des problèmes d'organisation (pass sanitaire obligatoire, jeux en extérieurs, difficultés de matérialiser les aires de jeux etc.).

Aucun arbitre en 2021 désigné pour ces compétitions mais pour 2022, la commission arbitrage désignera un maximum d'arbitre avec en priorité, l'arbitre qui est licencié dans le club qui organise.

Je terminerai mon compte rendu sur une note optimiste en souhaitant à tous les licenciés Isérois une saison normale pour 2022.

Le responsable de la commission arbitrage
Jean Claude Tivollier



LES FINANCES

- Budget prévisionnel 2022



BUDGET PREVISIONNEL

CHARGES		Prévu	Réalisé	PRODUITS		Prévu	Réalisé
	<u>DIVERS</u>				<u>LICENCIES</u>		
	Achat matériels FFPJP Comité		500,00		Licences		148 000,00
	Achat matériels FFPJP Clubs		500,00		Affiliations Clubs		6 000,00
	Achat matériels FFPJP Arbitres		300,00		Mutations		5 200,00
	Achat matériels FFPJP ventes				Reversement Secteurs		1 510,00
	Frais financiers		150,00				
	Dépenses diverses				Amende Joueurs sans licence		
	<u>FONCTIONNEMENT COMITE</u>				Amende Discipline		
	Achat matériels equipement		500,00		Amende CDC		2 650,00
	Achat matériels informatique		2 000,00		Amende Absence congrès		
	Achat petits matériels		300,00				
	Habillement Comité		5 000,00		Abon Planète Boules Clubs		2500,00
	Habillement Arbitres		500,00		Abon Planète Boules Comité		
	<u>Siège Comité *</u>		29 000,00				
	Locations salles				Vente aux Clubs		300,00
	Loyer Siège Comité				Vente aux Arbitres		150,00
	Assurance Siège Comité		150,00		Autres ventes		
	Fonct Commissions Comité*		9 000,00				
	Abon Planète boules Comité		300,00		<u>Championnats *</u>		29 500,00
	Abon Zoom Us		130,00				
	<u>Congrès *</u>		3 000,00		<u>FFPJP Participations *</u>		2 000,00
	Emploi administratif		15 000,00				
	<u>GESTION ADMINISTRATIVE</u>						
	Fournitures bureautique		300,00		<u>Formations *</u>		
	Fournitures informatiques		900,00				
	Adhésions CDOI		75,00				
	Imprimés		500,00		<u>SUBVENTIONS</u>		
	Fascicules / Documents reliés		1 000,00		Partenaires Privilège		1 800,00
	Comptabilité SAGE		375,00		Partenaires Calendriers		700,00
	Affranchissement		1 000,00		Conseil départemental Fonct		3 500,00
	Abonnement Internet		500,00		Conseil départemental Inform		1 000,00
	Abonnement site Internet		100,00				
	Abon Téléphone		280,00				
					<u>DIVERS</u>		
	<u>LICENCIES</u>				Recettes exceptionnelles		
	Habillement ETD		1 000,00				
	<u>Licences / Mutations *</u>		72 100,00		Produits financiers		300,00
	Coupes / Lots		2 500,00				
	Récompenses		3 000,00				
	<u>Championnats Joueurs *</u>		28 500,00		<u>PROVISIONS</u>		
	<u>Championnats Délégués *</u>		13 000,00		<u>Reprises sur Provisions *</u>		17 500,00
	<u>Championnats Tenues Joueurs *</u>		8 300,00				
	<u>Coupe de France et Isère *</u>		750,00				
	<u>Autres compétitions *</u>		3 700,00				
	<u>Championnats des clubs *</u>		3 000,00				
	Affiliation FFPJP		1 050,00				
	Assurance véhicule Comité		500,00				
	<u>Fonct Commissions licenciés *</u>		4 500,00				
	Abon Planète boules Clubs		2 600,00				
	Calendriers		3 000,00				
	Entretien véhicule Comité		300,00				
	Contrôle véhicule Comité		150,00				
	Aménagement véhicule Comité		300,00				
	<u>Formations *</u>		3 000,00				
	Total des charges		222 610,00		Total des produits		222 610,00

Informations diverses

Représentation au Congrès Régional AURA du 11/12 à Bourg en Bresse =

Mrs ORTHALA – TIVOLLIER – EVRARD –
Mmes MONIN – TRIVES

Représentation au Congrès National des 6, 7 et 8/01/2022 à Belfort =

Mrs ORTHALA – CAJON – ROJAS – THIVOZ
Mme TRIVES

Questions diverses

Une seule question a été transmise au Président du Comité, mais celle-ci est parvenue hors délai.
Mr le Président du Comité s'entretiendra néanmoins en privé, avec le dirigeant concerné dès que possible.

Clôture du 66^{ème} Congrès départemental

Mr le Président du Comité renouvelle ses remerciements à Mme la Présidente du Secteur 2, ainsi qu'au club de St Just de Claix pour cette belle organisation et l'accueil chaleureux qui nous a été réservé.
En outre, il salue les excellentes relations qui ont prévalu avec les élus locaux tout au long de cette journée et notamment M. le Maire de St Just de Claix et M. PERAZIO Bernard Vice Président du Conseil Départemental. Il remercie également les congressistes venus nombreux qui ont suivi avec beaucoup d'intérêt les débats.

Cette pandémie qui perdure engendre de l'impatience et de la frustration.

Malgré tout, il faut rester positif, on va avancer du mieux possible et surtout tous ensemble.

Rendez-vous pour le 67^{ème} Congrès Départemental qui tiendra ses assises le Samedi 19 Novembre 2022 dans le Secteur 3.

Le Président :

Alain ORTHALA



Le Secrétaire Général :

Armand SALTRE



